



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Arnaud COLLIGNON, représentant légalement la SA SPA MONOPOLE, ayant son siège social Rue Auguste Laporte 34 à 4900 Spa.

Le terrain concerné est situé Chemin du Canada (au lieu-dit "Fagne Haie Rémy") à 4845 Sart et cadastré division 2, section C n°533B, 539P.

Le projet est de type : la construction de l'équipement (bâtiment technique et système de forage) pour le nouveau captage "NEUBOIS F4 et F5".

Avis obligatoire, enquête publique en vertu de l'article D.IV.7 du CoDT : Pour des besoins économiques ou touristiques, un permis d'urbanisme ou un certificat d'urbanisme n° 2 peut être octroyé en dérogation au plan de secteur pour les bâtiments et installations ou ensembles de bâtiments et installations qui forment une unité fonctionnelle lorsqu'il s'agit d'actes et travaux de transformation ou d'agrandissement impliquant une dérogation à l'affectation d'une zone contiguë, à l'exclusion des zones naturelles, des zones de parc et des périmètres de point de vue remarquable. Dans ce cadre, les aménagements accessoires et complémentaires aux constructions, installations et bâtiments précités et isolés de ceux-ci peuvent également être autorisés.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay ;

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 ;
- Le jeudi **05/11/2026** de 17h à 20h00 ;

L'enquête publique est ouverte le 27 octobre 2026 et clôturée le 10 novembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be ;
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202600076/5450/2026**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **10 novembre 2026** de 14h00 à 14h30 à Jalhay, Rue de la Fagne 46, salle du Collège.

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 06/10/2026

La Directrice générale,

B. ROYEN

Par le Collège communal,



La Bourgmestre,

V. VANDEBERG